

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉOLUTION

NUMÉRO 7199 SÉANCE DU 31 mai 2021

Sont présents :

Rémy Vincent	Grand Chef
Denis « Kalo » Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familiale
René « Wellie » Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Jean-Mathieu Sioui	Chef familial
Tina Durand	Secrétaire

**ENTENTE ENTRE LE CONSEIL DE LA NATION HURONNE-WENDAT ET
HAMEL CONSTRUCTION INC.
TRAVAUX D'EXPLOITATION SUR LE LOT DESLAURIERS**

Attendu que la Nation huronne-wendat (NHW) est propriétaire des lots 1 398 272 et 1 398 285, ci-après appelé « Terrain Deslauriers »;

Attendu que des activités d'exploitation de ressources ont eu lieu au courant des dernières années sur le terrain Deslauriers;

Attendu que la NHW souhaite formaliser et encadrer ces activités à travers une entente officielle entre Hamel Construction Inc. et la NHW;

Attendu que la direction du Développement économique et Projets majeurs, avec la collaboration des Services juridiques, a négocié une entente dans le meilleur intérêt des membres de la NHW, prévoyant les conditions acceptables de réalisation des activités d'exploitation du terrain Deslauriers et en recommande la signature;

Page 1 de 2

CE 1 juin 2021 Résolution adoptée à l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND

EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT

Canada,

VILLAGE DES HURONS, WENDAQUE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7199 SÉANCE DU 31 mai 2021

ENTENTE ENTRE LE CONSEIL DE LA NATION HURONNE-
WENDAT ET HAMEL CONSTRUCTION INC.
TRAVAUX D'EXPLOITATION SUR LE LOT DESLAURIERS

Attendu que la NHW recevra de Hamel Construction Inc. une royauté pour toute pierre concassée qui sortira du terrain Deslauriers et que cette royauté sera payable mensuellement;

Attendu que la NHW recevra de Hamel Construction Inc. un montant pour le réaménagement du terrain le 31 mars de chaque année financière, et ce, jusqu'à la fin des travaux;

Attendu que des opportunités de contrats pour des entrepreneurs privés hurons-wendat seront offerts par Hamel Construction Inc. dans le cadre des opérations et activités sur les terrains Deslauriers;

Attendu que le projet d'entente a été soumis au Conseil de la Nation huronne-wendat et qu'il en approuve la teneur;

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial Stéphane B. Picard, **appuyé** par le Chef familial Denis Bastien, et **résolu** :

-Que le Chef familial responsable du Développement économique, M. Jean-Mathieu Sioui, soit autorisé à signer, pour et au nom du Conseil de la Nation huronne-wendat, l'entente officielle entre Hamel Construction Inc. et la Nation huronne-wendat ainsi que tout document nécessaire à sa mise en œuvre.

Page 2 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 1 juin 2021 Résolution adoptée à l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND

